



Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

**PROCESSUS PROPOSÉ POUR LE QUATRIÈME EXAMEN DU FONCTIONNEMENT
ET DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD SUR L'APPLICATION DES
MESURES SANITAIRES ET PHYTOSANITAIRES**

NOTE DU SECRÉTARIAT¹

Addendum

Compte tenu du retard accusé dans la distribution du document d'information (G/SPS/W/273) par le Secrétariat, le délai fixé dans le document G/SPS/W/270 pour 1) la communication par les Membres de toutes observations écrites portant sur ce document d'information et/ou de demandes de renseignements d'ordre général sur des questions spécifiques additionnelles, ainsi que pour 2) l'identification par les Membres de toutes autres questions qu'ils souhaitent voir traiter pendant l'examen est prorogé jusqu'au **vendredi 17 janvier 2014**.

¹ Le présent document a été établi par le Secrétariat sous sa propre responsabilité et est sans préjudice de la position des Membres ni de leurs droits ou obligations dans le cadre de l'OMC.